

Le Fusséen

Bulletin municipal - Mars 2024



**Les travaux de la garderie
et du restaurant scolaire
sont terminés ! // PAGES 12-13**



PROJETS // PAGE 15
La rocade, où en sommes-nous ?



ZOOM SUR NOS ASSOS
// PAGES 19 À 23
Rétrospective et actualités



VIE DE L'ÉCOLE
// PAGES 24 À 27
Un quotidien rempli d'activités !

**NOTRE
MARCHÉ
RENCONTRE
UN FRANC
SUCCÈS !**
// PAGE 28

AGIR

LETTRE DU MAIRE

Ce bulletin municipal est l'occasion pour moi de faire à la fois un bilan de l'année écoulée et également de mettre en perspective les évolutions et les projets attendus pour 2024 qui est le mi-mandat de notre équipe municipale.

Elus en 2021. Notre mandat ne fera donc que 5 ans. Et 5 ans, c'est très court pour mettre en œuvre une politique volontariste de développement de notre commune.

L'INSEE a officialisé le résultat du recensement de la population avec 1973 habitants. Nous avons **une relative stabilité de population**. Actuellement une quarantaine de constructions sont en cours, ce qui nous permet d'envisager d'atteindre les 2000 habitants à court terme.

2023 fut une année riche, avec beaucoup de réalisations :

- La construction d'un hangar aux ateliers municipaux pour nos véhicules et du stockage.
- L'installation de la vidéoprotection, l'extinction de l'éclairage public et le passage en « led », sur une partie du parc.
- La mise en place d'un marché le mercredi matin, en complément des services déjà proposés par nos commerçants locaux. La Rénovation intérieure du clocher de l'église en collaboration avec la fondation du patrimoine et les amis de St Hilaire. La Démolition de l'ancienne maison de repos devenue dangereuse et dernièrement, le 12 octobre, **la mise en place d'un nouveau service municipal en mairie, pour les demandes de pièces d'identités et de passeports.**

• Mais, la réalisation du projet municipal de l'année, **avec la création d'un restaurant scolaire et la rénovation de la garderie** sont désormais opérationnels. C'est une belle réussite à la fois, pour les conditions de travail de nos personnels mais surtout, pour un réel confort des enfants. Ces nouveaux locaux, modernes et mieux adaptés à la restauration d'un coût de 830k€ HT, sont la **1ère phase du projet pluriannuel** défini par le conseil municipal.

Avec cette réalisation, nous rentrons enfin dans la sobriété énergétique de nos bâtiments municipaux qui en ont tant besoin.

En 2024, **la seconde phase du projet concerne le dossier MTL**. Projet qui devrait se réaliser en 2 tranches sur 2 années pour un montant estimé à 1,9 M€ HT.

Dans le même temps, nous lançons **la création d'un réseau de chaleur en géothermie**.

Ce réseau de chaleur a pour objectif de chauffer la MTL, le restaurant scolaire, la garderie et l'école. Le coût est estimé à 1,2 M€. Nous espérons 80% de subventions.

Ces 2 projets, réseau de chaleur et rénovation avec mise aux normes d'accessibilité de la MTL seront menés de concert en 2024.

Nos investissements sont importants avec pour 2025, la rénovation du groupe scolaire. Mais, ne nous trompons pas, l'équation financière sera difficile !

Il nous faudra aussi prévoir de rénover la mairie, un ravalement de façade et surtout, changer les fenêtres qui sont toujours majoritairement en simple vitrage.

Au-delà des projets gérés par la mairie, il y a aussi des projets privés impactant pour notre vie locale. D'abord, le lancement de la 1ère phase du réaménagement de « Bel Air » avec **la prévision de la création d'une résidence seniors** sur le terrain de l'ancienne maison de repos.

Mais aussi des projets en collaboration avec les terres du haut Berry.

L'extension de la zone économique validée par le PLUI pourrait voir l'arrivée de plusieurs entreprises. De plus, **la centrale photovoltaïque du champ des pommiers**, avec la volonté d'associer les habitants des terres du haut Berry au projet. Soit par un investissement dans le capital social via un collectif citoyen et/ou, par du financement participatif via une plateforme en ligne.

Chers Fusséennes, chers fusséens, toutes ces réalisations pour vous, pour rendre notre commune agréable et dynamique. Je veux faire de Fussy une commune ouverte aux autres, active et attractive, attachée à son histoire et à son identité et qui pour autant, ne recule pas devant l'expansion locale.

Bien amicalement Denis Coquery

SOMMAIRE

COMMUNIQUER
INFOS PRATIQUES

Pages 4-5-6

COMMUNIQUER
CALENDRIER MAIRIE

Page 7

COMMUNIQUER
CARNET DE VIE

Page 8

ENTREPRENDRE
TRAVAUX & PROJETS

Pages 9 à 15

DÉCOUVRIR
RANDONNÉES

Page 16

DÉCOUVRIR
PORTRAITS

Page 17

DÉCOUVRIR
CENTRE CULTUREL

Page 18

PARTAGER
VIE ASSOCIATIVE

Pages 19 à 23

APPRENDRE
VIE DE L'ÉCOLE

Pages 24 à 27

INFORMER
MARCHÉ

Page 28

INFORMER
LA BERGERIE

Page 29

INFORMER
ÉVÉNEMENTS

Pages 30-31

INFORMER
ANIMATIONS À VENIR

Pages 32 à 35

Afin de limiter notre impact environnemental, ce bulletin municipal est **CONÇU EN PAPIER RECYCLÉ ET NON BLANCHI**. Vous le retrouverez en version numérique sur le site internet de la commune très prochainement !

Directeur de la publication : Denis Coquery

Rédacteurs : Denis COQUERY, Sandrine GAUCHÉ, Alain PHILOREAU, Laure GALLOIS, Pascal TISSIER, Etienne MONS, Marianne POUMEROL, Philippe JARRY, Nathalie GUT et Sophie ROBIN.

Photographes : Sandrine GAUCHÉ et Pascal TISSIER

Réalisation graphique et impression : studioterracotta.fr



SERVICES PUBLICS & INFOS PRATIQUES

→ Mairie de Fussy

Place du 8 mai 1945 18110 Fussy
+33 (0)2 48 69 34 21

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mardi : de 13h30 à 17h30 uniquement par téléphone
- Le samedi : de 9h à 12h

→ L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est un service proposé aux familles avant et après la classe, les **lundis, mardis, jeudis** et vendredis.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : entre **7h30 et 8h20** le matin et entre **16h30 et 18h30** le soir.

Pour bénéficier de ce service, vous devez **renseigner une nouvelle fiche d'inscription avant chaque nouvelle année scolaire, et ce même si l'enfant était déjà inscrit l'année précédente.**

→ LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est gérée par la mairie qui est en contrat avec le prestataire API restauration, basé à Saint-Martin-d'Auxigny. En cas de régime alimentaire particulier, il est nécessaire de le signaler à la mairie afin qu'un projet d'accueil individualisé (PAI) soit mis en place.

→ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES

DU HAUT BERRY

Site : <https://terresduhautberry.fr/>

Téléphone : 02 48 64 75 75

Mail : contact@terresduhautberry.fr

→ CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

Hôtel du département
Place Marcel Plaisant - CS n° 30 322

18023 Bourges Cedex

Accueil : 8h30-12h / 13h30-17h

02 48 27 80 00

<https://www.departement18.fr>

→ BRIGADE DE GENDARMERIE

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Tél : 02 48 66 69 00

723 route d'Allogny

18110 Saint-Martin-d'Auxigny

RESTEZ CONNECTÉS !

L'équipe municipale met à votre disposition toute une palette d'outils de communication !



LE SITE INTERNET

www.fussy.fr

Il est mis à jour régulièrement. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, propositions d'améliorations ou nouveaux articles.



PANNEAU Pocket

Téléchargez gratuitement cette application sur votre smartphone ou votre tablette et abonnez-vous à notre commune pour recevoir les informations/alertes en temps réel. Disponible sur GooglePlay et AppStore.



FACEBOOK

La page officielle de la commune vous offre aussi la possibilité de recevoir les informations de notre commune, canton, département...



PANNEAU LUMINEUX

Affichage devant le centre culturel : pour vous alerter des événements de notre commune.



DES FLYERS

Des flyers sont distribués à certaines occasions dans vos boîtes aux lettres mais pour limiter notre impact sur la planète, nous préférons limiter l'utilisation de ce moyen de communication

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !

À partir de vos 16 ans, le recensement citoyen vous permet d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales ! **Il concerne tous les jeunes.**

LE RECENSEMENT CITOYEN : TOUS CONCERNÉ(E)S À PARTIR DE 16 ANS

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'État (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

→ LE RECENSEMENT CITOYEN : QUELS AVANTAGES ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.

Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** ou une **attestation provisoire** «en instance de convocation» (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet :

- d'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Bac, permis de conduire
- de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

→ OÙ EFFECTUER LE RECENSEMENT CITOYEN ?

- à la mairie de votre domicile
- au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger
- en ligne sur service-public.fr > Recensement citoyen

→ RECENSEMENT CITOYEN : QUELS DOCUMENTS SONT NECESSAIRES ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- un livret de famille



COMMUNIQUER

INFOS PRATIQUES



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, PASSEPORT : UN DÉBUT TRÈS ENCOURAGEANT

Depuis le 12 octobre 2023, ce sont plus de 300 demandes de carte nationale d'identité et plus de 180 demandes de passeport qui ont déjà été réalisées.

La Mairie s'est équipée d'un dispositif de recueil permettant la délivrance d'un Passeport ou d'une carte nationale d'identité (CNI).

→ QUELLE EST LA DÉMARCHÉ ?

Il vous suffit de prendre rendez-vous sur le site <https://rendezvousonline.fr> en sélectionnant le service souhaité (CNI ou Passeport) ainsi que la localisation (« FUSSY » ou « 18110 ») puis le motif de votre rendez-vous et choisir la date. Vous recevrez un SMS de confirmation.

→ LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- Le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenu à la fin de votre démarche,
- L'impression du récapitulatif de pré-demande,
- La carte d'identité et/ou le passeport à renouveler,
- Un timbre fiscal dématérialisé pour le passeport,
- Une photo d'identité de moins de 6 mois aux normes en vigueur,
- Un justificatif de domicile de moins d'un an,
- Un acte de naissance (selon la situation),
- Un justificatif de nationalité française (selon la situation),
- Une attestation d'hébergement si vous hébergez chez un tiers accompagné de la copie recto-verso de la pièce d'identité de l'hébergeant

→ POUR UN MINEUR

Sa présence est obligatoire.

Il faut fournir en complément :

- Un justificatif de domicile des parents de moins d'un an,
- La pièce d'identité du parent qui fait la demande (mineurs en garde alternée : autorisation de demande de carte d'identité et/ou passeport des deux parents, un justificatif de domicile des deux parents, pièces d'identité valides des deux parents).

La demande de carte nationale d'identité est gratuite. En cas de non-présentation de votre ancienne carte lors de son renouvellement, vous serez soumis à un droit de timbre fiscal dont le tarif est fixé à 25€.

Pour assurer le bon fonctionnement du service public, nous vous rappelons qu'il est important d'avoir fait la prise de RDV en ligne et de bien se rendre en Mairie à l'heure choisie.

Aucune prise en compte ne pourra être faite sans une démarche en ligne préalable.

COMMUNIQUER

CALENDRIER MAIRIE

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

27 mars 2024

18 avril 2024

16 mai 2024

13 juin 2024

Retrouvez
les comptes-rendus
municipaux sur notre site
www.fussy.fr

PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

29 février 2024 Rians

28 mars 2024 Allouis

25 avril 2024

30 mai 2024

27 juin 2024

25 juillet 2024

PROCHAINES FESTIVITÉS

14 mars - 18h - **FUSSY** : Inauguration restaurant scolaire et rénovation de la garderie

19 mars, 8 mai, 11 novembre - **FUSSY** : Cérémonies officielles

12 avril - **SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY** : Printemps des entreprises des Terres du Haut Berry

30 avril - **FUSSY** : Commémoration des déportés

25 mai - **MENETOU-SALON** : Trail des Terres du Haut Berry

8 juin - **SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY** : Crazy Berry des Terres du Haut Berry

9 juin - **FUSSY (MTL)** : Elections Européennes

22 juin - **FUSSY** : Fête de la musique

29 juin - **FUSSY** : Olympiade des écoliers

Concert de la chorale à l'église

13 juillet : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

7 septembre - **FUSSY** : Forum des associations

3 octobre : Paris Bourges

Début octobre - **FUSSY** : 30 ans du Centre Culturel

Nuit des 24 et du 31 décembre - **FUSSY** : Éclairage public allumé toute la nuit



COMMUNIQUER CARNET DE VIE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

-  BABOIN JACQUES | 07/05/2023
-  LAMBERT EPOUSE GOUIN CLAIRE | 17/05/2023
-  MOUZAN ALAIN | 27/05/2023
-  BEURDIN JEAN | 26/06/2023
-  BOUCHAUD MARYLINEL | 13/08/2023
-  FERNANDES MARTINS GRACINDA | 18/09/2023
-  HERMET MICHELLE VEUVE MIKEL | 15/11/2023
-  SIMON LUCIEN | 28/11/2023
-  GUILPAIN VEUVE MORIN FRANCOISE | 05/12/2023
-  LAUVERGEAT MAURICE | 16/12/2023
-  FOURNIER EPOUSE ROMEUF NICOLE | 03/01/2024

EHPAD

-  MARCUZZI LUCIE | 29/03/2023
-  BERNARDIN ANNIE | 07/04/2023
-  MILLET JACQUELINE | 09/04/2023
-  FONTANIER THERESE VEUVE GABORET | 27/04/2023
-  PETIT EPOUSE FERRIERE PAULETTE | 15/05/2023
-  GAY-LANCERMIN MICHEL | 25/05/2023
-  TREMEAU CHRISTIAN | 29/05/2023
-  WALAS MARIA | 19/06/2023
-  ANNE-MARIE DEVEAUX VEUVE ROUSSET | 27/06/2023
-  THIBAUDAT VEUVE PIAZZA Jeannie Noémie | 08/08/2023
-  MERLIN ROLAND | 25/08/2023
-  SOLEIL MADELEINE | 23/09/2023
-  SCHMIT RENEE | 08/10/2023
-  NADAL JEAN-CLAUDE | 26/10/2023
-  LERICHE EPOUSE SABATHIER DANIELE | 30/10/2023
-  COQUILLET VEUVE CHAVANAZ ANDREE | 31/10/2023
-  DOS SANTOS AUGUSTE | 02/11/2023
-  AUBAILLY EPOUSE HERAULT | 09/11/2023
-  ROL GINETTE EPOUSE PIGET | 19/11/2023
-  MOUNET VEUVE DAYDOU | 16/12/2023
-  ESSEIVA JEANNE | 10/01/2024

ILS SONT ARRIVÉS PARMIS NOUS

-  HAJI Imram | 02/06/23
-  LAMBERT Estène | 07/06/23
-  GAMBERT Jean | 16/07/23
-  BOUTERFASS Safia | 03/09/23
-  PORTEJOIE Simon | 20/10/23
-  RUDZINSKI Tiago | 29/09/23

8 naissances ont eu lieu pour lesquelles la publication n'a pas été autorisée.

ILS SE SONT DIT OUI !

-  Arnaud MACRON et Karine LEDOUX | 10/06/2023
-  Alexandre NOMBRET et Marie-Juliette PAILLER | 12/08/2023
-  Nicolas GOUDEN et Jeanne MIMBOUE | 12/08/2023

ENTREPRENDRE GÉOTHERMIE

LA GÉOTHERMIE

Profitant des différents travaux réalisés ou à venir dans le périmètre des bâtiments scolaires et associatifs (création de la salle de restauration scolaire, rénovation de la garderie, de la maison du temps libre et de l'école), la municipalité va développer un **système de chauffage avec une énergie adaptée au fonctionnement de ces bâtiments**, qui soit cohérent avec des **objectifs environnementaux** (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et économiques (réduction de la facture d'énergie). Ces bâtiments seront à l'avenir chauffés et refroidis en réseau par un système géothermique.

Pour notre commune, **l'enjeu est à la fois économique** (les charges énergétiques représentent un tiers des charges de fonctionnement général de la commune) **et environnemental** car l'installation géothermique doit alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire les 4 bâtiments : la maison du temps libre, le restaurant scolaire / garderie, l'école maternelle et l'école élémentaire. La complexité du projet réside dans le fait que chaque bâtiment dispose de son propre système de chauffage et de distribution et que le nouveau réseau doit par conséquent être conçu en prenant en compte cet existant.

QUEL COÛT ?

Les premiers **estimatifs** font état d'un projet coûtant à la collectivité **1,2 millions d'euros**. Ces projets peuvent être subventionnés par l'État via le fonds chaleur et les fonds européens, notamment le fonds FEDER, à hauteur de 70 à 80%, ce qui laisserait **un reste à charge pour la collectivité d'environ 250 000 à 350 000 €**.

Note : Un chauffage géothermique basse température nécessite une bonne enveloppe thermique des bâtiments. C'est pourquoi la mairie a dû et doit poursuivre des travaux de rénovation dans l'ensemble des bâtiments concernés (cantine/garderie en 2023, MTL en 2024/2025 puis écoles en 2026) pour homogénéiser leurs enveloppes.

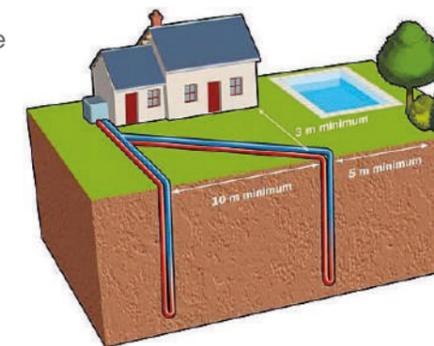
LA GÉOTHERMIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La géothermie utilise la chaleur contenue et stockée dans le sol ou dans une nappe d'eau souterraine. Techniquement, il s'agit d'un système de captage vertical sur sondes géothermiques ou sur nappe phréatique (selon l'orientation qui sera donnée au moment du rendu de l'étude de faisabilité)

2 TYPES

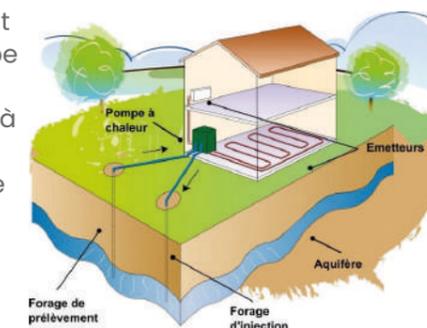
SUR SONDES GÉOTHERMIQUES VERTICALES

Le capteur est constitué de tubes en polyéthylène dans lequel circule de l'eau glycolée. Il est descendu dans un forage, généralement entre 100 et 200m de profondeur. Le capteur est relié à une pompe à chaleur.



SUR NAPPE

Un premier forage dit de production pompe l'eau du sous-sol pour l'amener jusqu'à l'échangeur de chaleur de la pompe à chaleur. Cette eau est renvoyée dans la nappe via un deuxième forage dit de réinjection.



QUELS AVANTAGES ?

- Avec des émetteurs de chaleurs adaptés, la géothermie couvrira tous les besoins en chaleur pour le **chauffage** et la **production d'eau chaude** sanitaire en valorisant une énergie durable, gratuite et puisée directement sur place,
- Elle permettra la **climatisation** des bâtiments par rafraîchissement naturel,
- Couplé à une PAC, **le système produit plus d'énergie qu'il n'en consomme** pour fonctionner, c'est donc un système économique à l'usage,
- **Système non impacté par les conditions climatiques** saisonnières,
- **L'emprise au sol est limitée** (un forage fait environ 1m², un peu plus pour des forages sur nappe)



QUOI DE NEUF EN URBANISME ?

Après un travail de longue haleine et l'investissement de chacun selon son échelle, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est désormais le document d'urbanisme qui unifie, sur le plan de l'urbanisme, le territoire des Terres du Haut Berry.

Dans son élan, la Communauté de Communes a fait le choix, d'anticiper sur les directives gouvernementales, et de vous donner accès à la dématérialisation.

UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TOUT NEUF !

Approbation au 27 Juillet 2023

Lors du Conseil Communautaire du 27 juillet 2023, le PLUi des Terres du Haut Berry a été approuvé. Son application, à compter du 7 août 2023 pour une première partie des communes, puis à compter du 1er septembre 2023 pour les autres, **concerne désormais l'ensemble des communes du territoire des Terres du Haut Berry.**

Les deux mois durant lesquels les recours gracieux étaient recevables sont désormais purgés.



Les Terres du Haut Berry progressent dans l'ère de la dématérialisation des demandes d'autorisation du droit des sols

NOUVEAU RÉFLEXE : DES TRAVAUX SUR MA CLÔTURE, JE DÉPOSE UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Le 26 octobre 2023 le Conseil Communautaire a également approuvé l'instauration de la déclaration préalable pour les travaux liés aux clôtures.

À compter de cette date, pour l'ensemble du territoire, **tous travaux liés à une clôture (création ou modification) doivent faire l'objet d'une demande de travaux** auprès de votre mairie. Veillez à consulter les règles du PLUi.

NOUVEAUTÉS :

- PLUi applicable
- Travaux sur clôture soumis à déclaration préalable de travaux
- Ouverture du portail des usagers de l'urbanisme



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE TRAVAUX, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Avec l'arrivée du PLUi, la communauté de communes a fait le choix, pour donner plus de liberté et de moyens aux administrés dans leurs démarches sur le plan de l'urbanisme, d'affirmer et de concrétiser la mise en place de la dématérialisation.

Cela se traduit, pour vous, par une plus grande ouverture des possibilités de déposer un dossier de demande de travaux (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis d'Aménager...).

..→ CHOIX N°1

Optez pour le **tout dématérialisé**, une méthode sûre et un gain de temps assuré ! Depuis chez-vous, rendez-vous sur le portail des usagers et choisissez votre commune via le lien suivant : <https://sve.sirap.fr/#/communesList>

..→ CHOIX N°2

Depuis **chez vous**, préparez votre dossier, numérisez-le et adressez-le à votre mairie par courriel

..→ CHOIX N°3

Vous avez toujours la possibilité de **déposer un dossier papier** auprès de votre mairie.

LES BONS RÉFLEXES AVANT DE RÉALISER DES TRAVAUX ET D'ACHETER DES MATÉRIAUX

- ✓ Je consulte le règlement du PLUi : zone, implantation, aspect extérieur (matériaux et teintes)...
- ✓ Je me renseigne sur les formalités à réaliser : Déclaration Préalable, Permis de Construire...
- ✓ Je dépose une demande d'autorisation d'urbanisme : soit par internet, soit par papier
- ✓ J'attends la réponse (arrêté de la mairie)
- ✓ J'affiche sur un panneau réglementaire les informations sur mon projet
- ✓ J'attends un délai de deux mois : légalité du recours des tiers



Pour vous aider à établir votre dossier de demande de travaux, vous pouvez vous rendre sur le site du service public qui dispose d'une assistance, par le biais de questions qui vous guident dans le montage de votre dossier.

ACCÈS AUX FORMULAIRES : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
ASSISTANCE EN LIGNE : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

• En **version dématérialisée**, le PLUi est à consulter sur le site internet du géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

• En **version papier**, le PLUi est consultable au siège de la communauté de communes :
31 bis route de Rians, Les Aix d'Angillon (18220)
Service urbanisme de la communauté de communes :
02 48 66 75 80 - urbanisme@terresduhautberry.fr

• **Des questions ?** Vos mairies et le service urbanisme de la communauté de communes se tiennent à votre disposition pour y apporter des réponses.

ENTREPRENDRE

TRAVAUX

INAUGURATION DE LA BÂCHE DU SMIRNE

Dans un souci de **sécurisation de la distribution de l'eau** sur la communauté de communes des Terres du Haut Berry des travaux importants ont été réalisés sur notre commune **par le SMIRNE**.

Le Syndicat Mixte d'Interconnexion des Réseaux Nord Est de Bourges est un syndicat de vente d'eau en gros qui alimente la quasi-totalité des communes des Terres du Haut Berry.

Les travaux réalisés en 2023 permettent d'**interconnecter les réseaux de l'agglomération de Bourges Plus à ceux du SMIRNE** et ainsi de bénéficier d'une alimentation de secours. Sur le plan technique, le fonctionnement est composé d'un site de pompage situé à proximité de la rocade.

Ce site permet de refouler l'eau en utilisant les canalisations du réseau communal jusqu'au réservoir de stockage situé au lieu-dit les trois fontaines (photo 165049).

Depuis ce site, un nouvel étage de pompage permet de renvoyer l'eau jusqu'au réservoirs du SMIRNE situés sur la commune de Vignoux sous les Aix.



Cette interconnexion permet de livrer jusqu'à 1800 m3/j d'eau sur le réseau du SMIRNE.

Ces travaux ont été financés par le SMIRNE le montant total de la réalisation s'élève à 649279.70 € HT subventionné à hauteur de 48%.



RESTAURANT SCOLAIRE ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Après 1 an de travaux voici l'ouverture de la nouvelle Garderie et restaurant Scolaire le 8 janvier 2024.

Nous avons sorti le restaurant scolaire de la MTL où il était installé, ce qui permettra de faire les travaux de réhabilitation et de réutiliser ensuite l'espace libéré.

Tout a été fait pour que ce bâtiment remis à neuf soit le plus agréable possible pour les enfants et les agents qui y travaillent, et nous permette de réduire notre consommation énergétique.



ENTRÉE CÔTÉ GARDERIE



SALLE DES ANIMATIONS N°1



SALLE DES ANIMATIONS N°2



SALLE DE RESTAURATION POUR LES GRANDS



COULOIR DE SÉPARATION ENTRE RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE



SELF



SALLE DE RESTAURATION POUR LES PETITS



ESPACE DE JEUX

CIMETIÈRE : UN TRAVAIL SUR PLUSIEURS ANNÉES

En octobre 2019, la commune de Fussy a engagé avec la société spécialisée ELABOR une procédure de reprise des concessions au cimetière.

Cette procédure portait sur 3 enquêtes distinctes :

- Concessions à l'état d'abandon (21) ;
- Concessions sans titre de propriété (21) ;
- Concessions échues ont été répertoriées (10).

La notion de concession en l'état d'abandon n'implique pas nécessairement l'état de ruine de la sépulture. **Une concession délabrée et envahie par les ronces ou autres plantes parasites, recouverte d'herbe ou sur laquelle poussent des arbustes sauvages doit être considérée comme en état d'abandon et peut faire l'objet d'une reprise.**

De plus, il est nécessaire de reprendre ces concessions en mauvais état pour des raisons de sécurité et protéger les personnes qui se déplacent autour.

Il est à noter que même si certaines sont en très mauvais état, on se doit de les conserver tant qu'elles ne sont pas arrivées à leur terme.

À l'issue des 3 ans (délai obligatoire) d'enquête publique, 26 tombes ont été relevées le 8 mars 2022 et 4 seront relevées courant février 2024.

Lors de la reprise d'une tombe, les « restes mortels » sont placés dans un reliquaire, inventorié et placé dans un ossuaire.

Tout est fait dans le respect de la loi et des défunts, avec l'accord des familles.

Pour les élus, procéder à ces travaux permet de récupérer certains emplacements pour de futures inhumations et éviter ainsi de devoir réfléchir à une extension du cimetière.

Au total, les dépenses s'élèvent à environ **50 000 euros**.



REFAIRE LA FAÇADE DE LA MAIRIE

- Changer les fenêtres qui actuellement sont en simple vitrage pour permettre une meilleure isolation
- Refaire le crépi de la mairie qui, malheureusement, est dans un état dégradé
- Refaire la signalétique qui n'est pas réglementaire

POUR TOUS CES TRAVAUX DES DEVIS ONT ÉTÉ RÉALISÉS.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE BEL-AIR

Vous l'aurez toutes et tous constaté, les bâtiments de l'ancienne maison de repos ont été démolis pour laisser place à un vaste terrain vacant. Comme l'a indiqué Monsieur le maire lors de la cérémonie des vœux, **un promoteur privé en a fait l'acquisition pour y construire notamment, une résidence senior.** Ce projet est soumis à l'accord du Département, les échanges sont en cours et en bonne voie.

ROCADE NORD-OUEST : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Après l'ouverture au mois de juin 2022 d'un nouveau tronçon de la rocade Nord-Ouest, entre la D2076 et la D944 d'une longueur de 1,4 km, c'est le tour de la deuxième phase de travaux qui est commencée.

Ce nouveau tronçon de 2,2 km reliera la route de Saint-Eloy-de-Gy (D944) à la route de Vasselay (D58). De là, la dernière portion rejoindra Fussy (D58 à D940). Le pont à hauteur de La Loye est terminé, d'autres ouvrages d'art seront bientôt édifiés, notamment au niveau de la future méridienne verte et l'enjambement du Moulon aux abords du rond-point (Porte d'Aubigny sur Nère). Cette dernière tranche sera à 2X2 voies et devrait être mise en service d'ici 2026-2027.

La boucle sera alors bouclée !



DÉCOUVRIR RANDONNÉES

ET SI ON RANDONNAIT AUX ABORDS DU VILLAGE...

Ce ne sont pas moins de **49 circuits** qui sillonnent les Terres du Haut Berry, leurs difficultés sont variées et facilement identifiables par un code couleur :

- Vert (très facile)
- Bleu (facile)
- Orange (moyen)
- Rouge (difficile)
- Noir (très difficile)

Tous ces sentiers sont regroupés en **trois livrets**, et chacun d'eux possède de nombreuses fiches où les parcours sont clairement cartographiés.

Ils sont en vente dans les Bureaux d'information Touristique de La Borne, à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et à l'Office du Tourisme de Bourges.

N'hésitez pas découvrir ou redécouvrir notre belle campagne berrichonne !



2 CIRCUITS AU DÉPART DE L'ÉGLISE DE FUSSY

N°33 « Trouée verte »
8,9 km
Très facile
Dénivelé 110m
Durée environ 1h45

N°34 « Fussy »
11,1 km
Facile
Dénivelé 160m
Durée environ 2h15

Ces deux sentiers pédestres en Terres du Haut Berry sont **repérables par leur triangle bleu sur fond blanc et leur numéro de circuit distinctif.**

DÉCOUVRIR PORTRAITS DE FUSSÉENS

BURALISTE

Éric Vacher est le nouveau buraliste depuis fin avril 2023.

Savoyard d'adoption, Eric Vacher, originaire de Bourges où il a pratiqué le rugby à l'USB, a passé sa jeunesse dans le Cher. Après avoir exercé pendant trente ans des activités commerciales, il a tenu un tabac presse à Chambéry pendant huit ans. De retour à Bourges, il a recherché un commerce similaire. **En plus du tabac et de la presse, il propose à la vente des produits d'épicerie, du vin, des boissons à emporter.** Il est également dépositaire du **Berry républicain**.

Prochainement, vous pourrez jouer à l'Amigo sur place.



Du lundi au vendredi :
7h-12h30 / 14h30-19h
samedi : 7h-12h30
dimanche : fermé



IZABEL TURGIS

Je réside à Fussy, un charmant petit village.
Je travaille chez un artisan en tant que secrétaire, sur St Douichard.

Depuis plus de vingt ans, j'écris des romans.

Je suis auteure et éditrice
«Mon Jules» est mon premier roman édité.

Passionnée des mots, du langage d'antan, je fais vivre mon héroïne au gré de mon imagination.

Que mes lectures vous transportent.

SOPHROLOGUE BÉRANGÈRE VEDRENNE

C'est après avoir suivi une **formation « agir au lieu de réagir grâce à la sophrologie »**, que Bérangère Vedrenne, monitrice éducatrice de profession pendant 18 ans, décide de suivre en parallèle de son métier la **formation de sophrologie de Alphonso CASSÉDO durant 1 an ½ à Paris.**

Elle s'installe à Reuilly pendant 5 ans, commence à exercer à son domicile en collaboration avec l'ostéopathe et le médecin du village.

Elle s'installe en août 2022 à **Fussy** avec sa famille, et ouvre son cabinet le **5 septembre 2023**, à son domicile. Toujours désireuse d'apprendre plus, Bérangère est formée à la gestion à la douleur et l'intervention en entreprise. C'est dans ce sens qu'elle compte se spécialiser avec des journées de cohésion en entreprise par exemple. Elle a beaucoup de projets qu'elle compte bien concrétiser et élargir son réseau grâce à la BGE.



6 rue des chardons, Fussy
06 29 49 57 27
vb36260@gmail.com
bourges-sophrologie.fr



DÉCOUVRIR CENTRE CULTUREL

EXPOSITIONS À VENIR

JANVIER : Peintures huiles et pastels de Nicole Feuvrais

FÉVRIER : Peintures acrylique (méthode du pouring) de Christelle Charpentier

MARS : Dessins de Théophile Legrand

AVRIL : Maquettes de voitures et point compté de Michel et Evelyne Hesnault

MAI : Photos de l'association A.S.I.E

JUIN : Collage sur peintures de Jean-Michel Potard

JUILLET/AOÛT : Peintures de la section arts plastiques SLD

OCTOBRE : 30 ans du Centre Culturel

OCTOBRE : Portraits aux pastels de Marie-Françoise Delomier

NOVEMBRE : Tableaux / ferraille de Frédéric Legrand

DÉCEMBRE : Photos de Jean-Louis Billault



ANIMATIONS / ÉVÉNEMENTS À VENIR...

DU 15 JANVIER AU 1ER MARS : Exposition « Microbes, virus, bactéries » prêtée par la Médiathèque du Cher « Comment vivent ces micro-organismes ? À quoi servent-ils ? Sont-ils bénéfiques ou nuisibles ? Cette exposition nous éclaire sur ce monde invisible. Mieux les connaître, c'est nous permettre de cohabiter avec ces organismes vitaux tout autant que mortels pour l'homme et l'environnement. »

07 FÉVRIER À 14H30 : Atelier carnaval avec les Z'écoliers Fusséens (sur inscription)

29 FÉVRIER : Journée pour les enfants à la bibliothèque ! Conte en sac « La pomme des neiges » à 10h et après-midi jeux de société à partir de 14h30

DU 6 AU 18 MARS : Exposition « de Bric et de Broc » créée par l'Imagier Vagabond autour du travail de l'auteur de jeunesse Christian VOLTZ. « Une exposition pleine de fantaisie, d'originalité, de créativité artistique, qui nous fait découvrir le travail particulier des illustrations en volume. »

23 MARS À PARTIR DE 9H30 : Petit déjeuner littéraire à la bibliothèque avec présentation de nos dernières nouveautés

15 MARS ET 24 MAI : Soirées impro avec Les Impr&visibles

19 AVRIL À 19H30 : Spectacle intitulé « Soyez polis » du duo « Flagrant délit ». Michelle accompagnée musicalement par Anne-Marie

24 AVRIL : Journée pour les enfants à la bibliothèque ! Raconte tapis « Bonjour poussin » à 10h et après-midi jeux de société à partir de 14h30

MARS/AVRIL : Vibrato, exposition interactive sur le thème de la poésie créée par l'atelier in8 et prêtée par la Médiathèque du Cher. « La poésie c'est quoi ? De la musique avant toute chose, nous dit Verlaine. La poésie, c'est du son. C'est quand la langue se fait musique pour porter sur ses épaules le sens, les images, l'émotion. Elle emploie quatre ingrédients essentiels : la voix, le rythme, la mélodie, les sonorités. Vibrato vous invite à naviguer en poésie, tous les sens en éveil. » Nous accueillerons dans nos locaux les totems thématiques « rythme » et « mélodie ». L'exposition est accessible à partir de 5 ans.

ET AUSSI... Atelier découverte des ressources numériques proposées par la Médiathèque du Cher (date à définir)

PARTAGER VIE ASSOCIATIVE

SAPC

L'observation du ciel passionne les hommes depuis l'aube des temps. Ces dernières décennies, les progrès technologiques ont permis d'améliorer considérablement lunettes, télescopes et imagerie astronomique.

La SAPC offre à ses adhérents l'accès aux connaissances de base en astronomie notamment la découverte du ciel étoilé, des formations, la mise à disposition de documentation, des échanges d'idées ou d'informations, des exposés et à ses adhérents les plus chevronnés, la mise à disposition d'instruments permettant l'observation du ciel profond.

Elle propose également pour tout public une découverte de notre Univers en partenariat avec diverses collectivités. Au programme : conférences, découverte du ciel étoilé, observations aux instruments, formations et expositions.

La SAPC participe également à la grande manifestation annuelle « La Nuit des Etoiles » à Nançay.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Rencontrons-nous au Centre Culturel les mercredis après-midi.



LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT HILAIRE

Après avoir été décroché et transporté dans l'atelier de Carole Lambert, le tableau a été « désossé ». Comme cela était visible avant toute intervention, il s'est avéré que la toile était partiellement repliée autour du châssis. Sa mise à plat a permis de gagner environ 10 cm de largeur et 20 cm de hauteur. Le nom de St Hilaire est désormais bien visible sous les pieds de l'évêque. Les dernières touches de restauration de la toile devraient être terminées au moment de la sortie de ce bulletin. La remise en état du tableau comportera encore le choix et la mise en place d'un nouveau cadre puisque l'ancien est définitivement trop petit.

Par ailleurs, les entrepreneurs en charge de l'isolation et des plâtres du clocher ainsi que de la restauration des vitraux et du garde-corps de la chaire devraient intervenir dans les premiers mois de l'année 2024.

Les supports de communication de notre association ont évolué : nous avons maintenant une bannière signalant la présence de l'Association lors de toute manifestation publique. Notre premier fournisseur de jus de pomme a pris sa retraite ; merci à Laurent Ferrière d'avoir lancé avec nous le jus de pomme « Saint Hilaire » ; merci à Bruno Moulon d'avoir pris le relais. Merci à la brasserie Bos de fabriquer une bière blonde « Saint Hilaire ».



L'ensemble des travaux a un peu augmenté en nature et en tarif par rapport aux estimations initiales.

LES DONS (DÉFISCALISABLES) À LA FONDATION DU PATRIMOINE SONT TOUJOURS LES BIENVENUS.

MERCI À TOUS LES DONATEURS PASSÉS ET FUTURS !

PARTAGER

VIE ASSOCIATIVE

FOOT

Le club du **FC Fussy Saint Martin Vignoux** est né de la fusion de deux clubs : le SC Fussy et l'ES Saint Martin Vignoux en **juin 2015**, l'objectif étant notamment la formation des joueurs et des éducateurs.

216 licences ont été délivrées cette saison, joueurs et dirigeants confondus. Le plus jeune licencié est âgé de 6 ans et la plus « ancienne » de 78 ans.

Ce sont près de **190 jeunes de 6 ans à 18 ans** qui pratiquent le football au sein de l'Entente Jeunes Terres vives, regroupant notre club et celui du FC Vasselay Saint Eloy de Gy. **Nos jeunes ont fait une très belle première partie de saison**, nous attendons la reprise avec impatience. Une vingtaine d'éducateurs accompagne nos jeunes la semaine et le week-end dans la pratique du football.

Notre **équipe senior qui évolue en Régional 3 connaît une saison difficile**. Nous avons **perdu près de 95 % des joueurs de la saison dernière**. Les résultats ne sont pas là mais notre entraîneur qui a pris l'équipe en main en début de saison reste motivé et met tout en œuvre pour garder le moral des joueurs et faire vivre le groupe, pour mieux rebondir la saison prochaine. Nous n'oublions pas **nos deux équipes vétérans et notre équipe féminine qui connaît une saison compliquée** faute de joueuse.



UN REGARD DANS LE RÉTROVISEUR DE SPORTS LOISIRS DÉTENTE

La pandémie est loin derrière nous (tout au moins dans nos esprits) et notre association retrouve son énergie auprès de ses adhérentes et adhérents qui l'a nourrie.

Sur la période 2022/2023 vous avez été 279 personnes à nous rejoindre.

Pour cette nouvelle saison 2023/2024 nous sommes relativement fiers de pouvoir annoncer que vous êtes environ **350 inscrits à SLD**.

Nous n'arrivons pas à ce résultat sans effort. **Les bénévoles donnent beaucoup de leur temps pour gérer cette jolie entreprise**, afin de pouvoir vous satisfaire au mieux. Lors de notre dernière Assemblée Générale **de nouveaux membres sont venus rejoindre** notre Conseil d'Administration qui compte aujourd'hui **16 personnes dont 3 d'entre-elles constituent le Bureau**.

QUELQUES CHIFFRES

- Environ 12 réunions de travail (Bureau et CA)
- 9 animatrices
- 1 animateur
- Par semaine :
 - 12 cours sportifs et détente
 - 5 disciplines musicales
 - 3 activités sans encadrement d'animateur
- 1 activité cyclo sport UFOLEP
- 2 voyages organisés
- Expositions
- Concerts
- Une course cycliste UFOLEP
- Séjours extérieurs dans certaines sections
- Participations à différentes manifestations.



Le club c'est aussi 37 dirigeants (et dirigeantes) qui œuvrent toute l'année pour que nos joueurs puissent pratiquer leur sport favori.

Nous vous attendons les samedis et dimanches autour du stade.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

**PROCHAINES « balades fussyennes »
AU PROFIT DU TÉLÉTHON
Dimanche 8 décembre 2024**



**MERCI À VOUS TOUS POUR VOTRE
CONFIANCE AINSI QU'À LA MUNICIPALITÉ
POUR LA MISE À DISPOSITION
GRATUITEMENT DES INFRASTRUCTURES
NÉCESSAIRES À NOTRE FONCTIONNEMENT.**

NOUVEAUTÉS

- 2022/2023 ouverture de 3 cours de Pilates
- 2023/2024 ouverture d'un 4ème cours de Pilates ainsi qu'un cours de RYTM-FIT
- Reprise de la Récré Musicale (subvention municipale accordée par Mr le Maire)
- « balades fussyennes » au profit de l'AFM TELETHON
- Numéro de téléphone dédié À SLD : 06 49 52 57 86
- Une adresse mail : sld18fussy@gmail.com

LES IMPR&VISIBLES

THÉÂTRE D'IMPROVISATION

Association créée en juillet 2021, nous comptons plus de **25 adhérents** avec une troupe composée de **11 improvisateurs**.

Nous sommes amenés à nous produire sur tout le territoire. Le calendrier 2024 est déjà bien rempli et nous nous en réjouissons : nous avons la chance et le privilège d'être invité par différentes troupes hors département !

Le travail est avant tout basé sur la **spontanéité** et la **magie de l'improvisation** nous permet de faire de belles rencontres.

C'est toujours un plaisir de jouer régulièrement et de retrouver les Fussyens au Centre Culturel.

**SUIVEZ-NOUS (LES IMPRÉVISIBLES FUSSY) !
FACEBOOK, INSTAGRAM, TIKTOK,
SITE LESIMPREVISIBLES.ORG**

PROCHAINES DATES À FUSSY

- Vendredi 15/03/2024 à 19H15 au Centre Culturel
- Samedi 06/04/2024 à 20H00 à la MTL
- Vendredi 24/05/2024 à 19H15 au Centre Culturel

**Réservation vivement conseillée
au 02 48 69 44 36**



PARTAGER

VIE ASSOCIATIVE



LES Z'ÉCOLIERS FUSSÉENS

Les Z'Écoliers Fusséens, c'est une **association de parents d'élèves** qui œuvre pour contribuer aux projets de **l'école Maxime Duruthin** à Fussy tout en apportant des moments de convivialité aux enfants, ainsi qu'à leur famille.

Pour cette nouvelle année scolaire 2023-2024, nous avons démarré les festivités avec le **goûter d'halloween**. Nous avons créé des ateliers en partenariat avec le **Centre Culturel** mais également avec **l'Ehpad Boisbelle**, sur les thèmes d'**halloween** puis **Noël** avec une reconstitution à l'Ehpad pour la **galette des rois**.

Comme chaque année, nous avons organisé pour Noël une **vente de chocolats**, nous les avons commandés cette année auprès de **Mercier**. Nous avons tenu un stand sur le **marché de Noël** et mis en place des ateliers pour **apprendre à jouer aux échecs** ou se perfectionner. Au mois de janvier, les **madeleines bijoux** étaient en vente. En février, le **carnaval** a eu lieu.

Nous poursuivrons avec notre traditionnelle **chasse aux œufs, la brocante, la fête des gens qu'on aime** (vente d'objets avec un personnalisation des enfants) ... et nous finirons par la **kermesse** de l'école avec sa grande tombola.



Si vous souhaitez contribuer à nos projets en faveur des enfants, vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et snapchat, pour ne rien manquer de l'actualité. Nous comptons sur vous !

CHAR EN TEZ



LE CERCLE DE L'AMITIÉ

LES ACTIVITÉS

- LUNDI – Art floral
 - MARDI – Jeux (belote, tarot, scrabble)
Lecture après-midi 1 fois / mois (Salle Paroissiale)
 - MERCREDI – Patchwork
 - JEUDI matin – Informatique (Mairie Salle des mariages)
- La marche grand circuit et petit circuit, départ place de l'Eglise
- JEUDI – Crochet
 - VENDREDI – Gym mémoire (Salle du Club, ancienne école communale route de Paris)

LES ÉVÉNEMENTS

- Dimanche 3 Mars
Repas dansant choucroute ouvert à tous – Prix 35 € MTL Fussy
- Mercredi 20 Mars
Concours de belote MTL Fussy
- Du 13 au 17 Mai
Voyage Baie de Somme

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

☎ ROCHER Marie-France (Présidente du Club)
02.48.69.32.17



TENNIS DE TABLE SLD FUSSY

44 LICENCIÉS FFTT DONT 8 FÉMININES ET 19 JEUNES

25 joueurs dont 6 jeunes pratiquent la **compétition**.

4 équipes ont été engagées en championnat par équipes. L'équipe en Régionale 3 se maintient à ce niveau à l'issue de la 1ère phase du championnat ; la D2 descend en D3 et une des deux équipes évoluant en D4 monte en D3 lors de la 2ème phase.

4 jeunes participent au critérium fédéral (championnat individuel). Le jeune Ethan Leterme a joué en régional lors de la 2ème journée du championnat.

ENTRAÎNEMENTS SALLE DES SPORTS

- MARDIS de 18h à 22h (compétition)
- MERCREDIS de 17h15 à 18h45 (jeunes) avec Maxime Durand, entraîneur diplômé DEJEPS
- VENDREDIS de 17h30 à 20h (loisir et compétition)



ESPACE JEUNE

DEPUIS SON OUVERTURE, CE SONT PRÈS D'UNE CENTAINE DE JEUNES QUI FONT VIVRE LA STRUCTURE DU LUNDI AU VENDREDI.

De nombreuses animations rythment les après-midis des adolescents autour de projets culturels, artistiques ou encore sportifs.

Tout comme leurs camarades des autres espaces jeunes du territoire, les adolescents de l'espace jeunes Nelson Mandela ont pu participer à l'élaboration de leur premier séjour estival qui s'est déroulé pendant 10 jours en Bretagne en août dernier.

Pour accentuer la vie en collectivité et développer leur autonomie, il sera également proposé aux jeunes du territoire un séjour de 5 jours à la station du Lioran pour découvrir un nouvel environnement et de nouvelles pratiques sportives.

L'espace jeunes Nelson Mandela continue son chemin et restera un lieu convivial pour accueillir les jeunes en dehors de l'école ; et favoriser la mixité et l'intégration de chacun.



APPRENDRE VIE DE L'ÉCOLE

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLIERS...

DEPUIS SEPTEMBRE, LES 122 PETITS ÉCOLIERS DU GROUPE SCOLAIRE MAXIME DURUTHIN ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE AVEC UNE ÉQUIPE ENSEIGNANTE INCHANGÉE.

Mme André, directrice de l'école et en charge de la classe des Cm1-Cm2 est entourée de Mmes Moret et Dessaix pour les classes de maternelle, Mme Vetele pour la classe des CP-CE1, Mme Martins pour la classe des Ce1-Ce2, Mme Godon pour la classe des Ce2-Cm1 et M. Nouaille, le vendredi et quelques lundis, pour assurer les décharges de direction en classe de cm1-cm2.

La rentrée pour les classes d'élémentaire, en présence de Mme Poumerol, s'est déroulée en musique, le 4 septembre, avec le premier cours de l'année encadré par Mme Gaillard Nathalie, professeur de musique du conservatoire de Bourges. Ces cours, financés par la mairie, se sont poursuivis, tous les lundis, comme chaque année, jusqu'aux vacances de Toussaint. Un vrai enrichissement pour le parcours artistique et culturel des élèves.

Le 5 septembre, la rentrée des élèves de petite section s'est faite en compagnie de Mme Goblet, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. Cormier Bouligeon, Député de la circonscription, et de M. Le Maire.

Les élèves de CP, Ce1 et CMI ont ensuite poursuivi mi-septembre avec les évaluations nationales.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 17 au 22 septembre, les élèves ont travaillé autour du recyclage et ont tous participé à l'action «Nettoyons la Nature» dans les rues de la commune. Ils ont aussi remis au propre le potager.



CENTRE CULTUREL

Le 26 septembre, les classes ont pu se rendre pour la première fois de l'année au centre culturel. Ces sorties qui se déroulent, une fois par période, permettent aux élèves de partager le goût de la lecture et de découvrir l'exposition du moment.

Les grands parrainent les plus petits et peuvent ainsi échanger et leur lire des histoires.



LA GRANDE LESSIVE

Le 19 octobre, la Grande Lessive, sur le thème «avec ou sans eau», s'est invitée à l'école et s'est poursuivie au centre culturel pendant les vacances de Toussaint.

Pour l'occasion, les élèves ont réalisé des productions plastiques et les ont «étendu» sur des fils à linge. Cette action rentre dans le parcours artistique et culturel des élèves et permet un beau moment d'échange entre les enfants et les parents, invités après la classe.



HÔTEL À INSECTES

Jeudi 12 octobre, les élèves d'élémentaire ont inauguré l'hôtel à insectes. Pour l'occasion, M Le Maire et les différents partenaires de ce projet : le relais Bio, M. Thelinge, intervenant nature étaient présents pour féliciter le projet des élèves aboutir.



APPRENDRE
VIE DE L'ÉCOLE

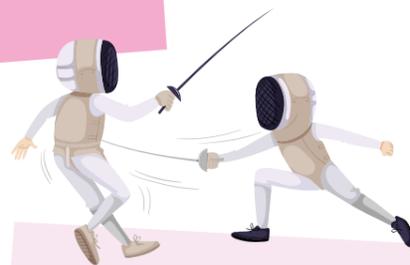
ÉCOLE EN POÉSIE

Le 16 novembre, l'OCCE du Cher a remis **le Label «École en poésie»** pour féliciter les travaux poétiques des élèves et l'engagement de l'école dans ce domaine.



CÉLÉBRATIONS

Côté éducation civique et morale, les élèves étaient invités à célébrer la **commémoration du 11 novembre** et à célébrer **le 8 décembre la journée de la Laïcité** en jouant, dessinant ensemble pour découvrir cette valeur républicaine.



Au retour des vacances de Toussaint, les élèves de cycle 2 ont bénéficié de **8 séances d'escrime**.

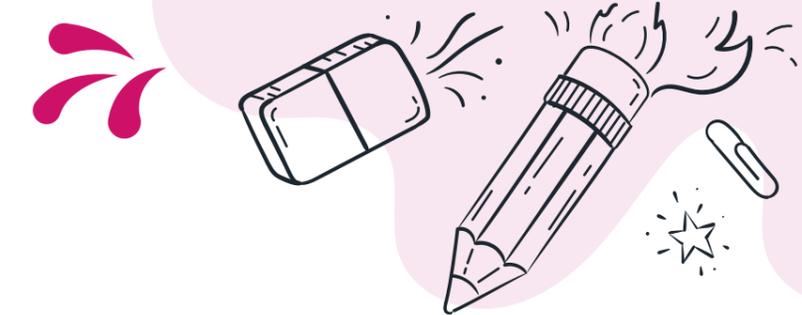
CÔTÉ SCIENTIFIQUE

Les jeudis, les moyennes sections travaillaient **les maths avec une marionnette, Josette...**



Le **24 novembre**, les élèves d'élémentaire ont eu **un beau cadeau de l'association SAPC : une lunette astronomique**.

Les élèves attendent avec impatience de pouvoir découvrir les planètes et les étoiles à travers des séances.



NOËL

En attendant le Père-Noël, le **1er décembre**, les élèves ont assisté au **spectacle de Noël**, offert par la commune. Ils ont terminé la période avec un **goûter** et une **remise des cadeaux** organisés par l'association des parents d'élèves et la commune.



Enfin, pour compléter cette deuxième période, d'autres projets entre les **classes de maternelle et d'élémentaire** se sont passés : **productions plastiques** pour le calendrier de l'OCCE ou encore pour Noël...



À la rentrée de janvier 2024, les élèves ont bien évidemment découvert leur **nouvelle cantine** et leur **nouvelle garderie**. Un beau bâtiment tout neuf pour partager les repas et de bons moments avec l'équipe périscolaire.

À VENIR

Concernant les périodes prochaines en 2024, des projets sont déjà en cours et arriveront : **cycle piscine, spectacles** organisés par la ligue de l'enseignement, le **Printemps des poètes, sortie en forêt, actions avec Nature 18, vente de gâteaux** au profit de l'association de MECE, la **semaine des maths, concert pédagogique**, le **permis piéton et vélo**, l'**action Cherlurelu**, préparation du **concert «Les écoles qui chantent»...**

INFORMER

MARCHÉ

UN DÉBUT PROMETTEUR

Notre marché s'est installé le **31 mai 2023**.

Depuis, **chaque mercredi matin**, c'est dans une ambiance conviviale que vous accueillent les commerçants.

Il ne manque rien : viande, charcuterie, poulets, fromages, fruits et légumes, pâtes et autres spécialités italiennes, sans oublier le food truck May Saveurs.



Merci à eux pour leur présence, merci à la fidèle clientèle qui s'accroît au fil des semaines !



INFORMER

LA BERGERIE

Le domaine **occupé jadis par les Sœurs Marie Immaculée** a été racheté il y a 2 ans par **M. et Mme JOLLY** qui transforment cet espace de 500 m2 en **7 appartements**.

Un espace verdoyant commun rendra ce lieu convivial.

Les propriétaires ont souhaité **unir le moderne et l'ancien** avec goût et une **grande qualité d'isolation et de matériaux**.

Actuellement, **un appartement est occupé**, 2 de plain-pied sont terminés, l'ensemble devrait être terminé l'été prochain.



INFORMER
ÉVÉNEMENTS

8 MAI



14 JUILLET



LE MARCHÉ



BEAUJOLAIS



MARCHE POUR LE TÉLÉTHON



HALLOWEEN



INFORMER

PROCHAINES ANIMATIONS



Brocante à Fussy
1^{er} avril

Accueil Exposants à partir de 6h00
Brocante de 7h30 à 18h
2€50 le mètre
Restauration et buvette sur place

Inscription au 0667190121
ou par mail brocantedufussy@gmail.com

imprimé par nos soins



FÊTE DE LA MUSIQUE
SAMEDI 22 JUIN
À PARTIR DE 18H

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

ANIMATIONS TÉLÉTHON EN FIN D'ANNÉE



MARCHÉ DE NOËL

RETOUR EN IMAGES SUR LA DERNIÈRE BROCANTE



FÊTE NATIONALE 13 JUILLET FEU D'ARTIFICE ET SOIRÉE FESTIVE



AUTRES ANIMATIONS À VENIR TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



INFORMER

PROCHAINES ANIMATIONS

CIRQUE



COLORIE CE JOLI CLOWN !

Cirque Fantastique

Fussy

Dates et heures des représentations

SAMEDI 13/04 À 18H

DIMANCHE 14/04 À 16H

Parking du Stade

Renseignements/Réervations
06.47.15.08.00

A vertical poster for a circus performance. It features a large, colorful illustration of a clown with a red nose and a wide smile. The text is in various colors and fonts, providing details about the show's name, the clown's name, the dates and times of the performances, the location, and contact information for reservations.



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes



Mairie de Fussy • place du 8 mai 1945 • 18110 Fussy
☎ 02 48 69 34 21 • ✉ mairie-de-fussy@wanadoo.fr